Conseil Municipal de HAUTECOURT ROMANECHE Réunion du 22 juin 2023

<u>Présents</u>: Carine BESANÇON, Gérard BREVET, Jean-Paul CHATARD, Jean-Luc CHEVALLIER, Mickaël CLEMENT, Anne-Hélène DESBOIS, Christian FEVRE, Karine GOYENECHE, René LANDES, Véronique MAIGRE ROLLAND, Nathalie PERDRIX, Sophie PHILIBERT, Marc ROCHET.

<u>Absents excusés</u>: Christelle LAMBERET donne pouvoir à Christian FEVRE, Gilbert CHABOT donne pouvoir à Karine GOYENECHE.

Secrétaire de séance : Karine GOYENECHE

ORDRE DU JOUR :

-Approbation du procès-verbal et du compte-rendu du conseil municipal du 11 mai 2023

-Délibérations:

- 1/ Demandes de subvention pour l'aménagement de la place de la mairie
- 2/ Convention avec l'association l'Espérance de Romanèche
- 3/Modification du tableau des emplois
- -Point sur les dossiers en cours
- -Point sur les commissions
- -Questions diverses

Le procès-verbal et le compte-rendu de la réunion du conseil municipal en date du 11 mai 2023 sont approuvés à l'unanimité.

-DELIBERATIONS:

1/ Demandes de subvention pour l'aménagement de la place de la mairie :

Monsieur le Maire présente le projet d'aménagement de la place de la mairie.

L'étude de cet aménagement a débuté en 2021 avec l'accompagnement du CAUE.

Le but est d'améliorer le cadre de vie, la qualité paysagère et l'animation du cœur de village.

Le projet consisterait en la création de plusieurs secteurs délimités par des espaces arborés : une aire de stationnement au voisinage de la mairie, des aires de jeux et de détente, des cheminements piétonniers autour d'un axe central reliant la mairie avec la salle des fêtes, l'école et les équipements sportifs.

Le Cabinet Berthet a réalisé une estimation chiffrée du projet afin de solliciter des subventions pour financer ce projet. Le montant des travaux est estimé au maximum à 381 700€ HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide de déposer des demandes de subventions auprès de :

- l'Etat : au titre du dispositif DSIL visant au développement des territoires ruraux,
- la Région : au titre du Bonus Ruralité,
- du Département : au titre de la Dotation Territoriale 2024,
- -de Grand Bourg Agglomération dans le cadre du PET 2 : Plan d'Equipement Territorial 2.

Le groupe de travail en charge de cet aménagement se réunira le jeudi 29 juin 2023 à 20 heures en mairie pour poursuivre entre autres les réflexions sur la création d'une fontaine, la récupération des eaux de pluie de la toiture de la mairie pour l'arrosage des espaces verts, le choix des végétaux...

2/ Convention avec l'association l'Espérance de Romanèche :

Monsieur le Maire présente l'objet de cette convention.

Lors des travaux de rénovation de la salle des fêtes de Romanèche en 2018, les évacuations de l'évier et du lave-vaisselle de la salle ont été raccordées sur une canalisation située sur la parcelle cadastrée B N°1284 appartenant à la commune.

Cette canalisation avait été implantée par l'association « l'Espérance de Romanèche » il y a plusieurs années car l'Espérance avait un droit de passage sur ce terrain.

Par conséquent, la commune s'engage à vérifier le bon fonctionnement de cette évacuation et à effectuer les travaux qui pourraient s'avérer nécessaires en cas de dysfonctionnement.

A l'unanimité des présents, le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec l'association l'Espérance de Romanèche.

3/ Modification du tableau des emplois :

En raison d'un accroissement temporaire d'activité lié à la saison estivale, le maire demande au conseil municipal de bien vouloir créer un emploi supplémentaire d'adjoint technique à temps non complet de 17 heures hebdomadaires pour réaliser des travaux d'entretien des espaces verts communaux.

A l'unanimité, le conseil municipal valide cette proposition.

Titouan CALLOCH sera recruté sur cet emploi du 26 juin au 30 juillet 2023.

4/ Convention pour la facturation du site internet communal :

La commune de Hautecourt-Romanèche a sollicité Grand Bourg Agglomération pour la réalisation de son site internet. Elle a ainsi bénéficié d'une assistance à la réalisation, d'un hébergement du site et de la maintenance.

Le conseil communautaire a adopté le 15 mai 2023 un dispositif de facturation aux communes des coûts supportés par GBA sous la forme d'un forfait en fonction de la population.

Ainsi pour la commune, cette participation annuelle s'élève à 340€ (240€ pour l'assistance et 100€ pour l'hébergement).

Cette participation ne couvre pas la totalité des coûts liés à la mise en œuvre de cet accompagnement et GBA en supporte le reste à charge.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise la Maire à signer la convention pluriannuelle entérinant cette participation financière.

-Dossiers en cours :

Voirie:

Une rencontre avec le technicien voirie de GBA, mardi 21 juin a permis le recensement de tous les travaux de voirie à traiter en priorité.

Le technicien va réaliser un chiffrage des ces travaux et la commune devra ensuite établir un calendrier de réalisation de ces travaux.

Econome de flux :

Lors du dernier conseil municipal la commune a adhéré au service Econome de flux mutualisé proposé par GBA et assuré par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain (ALEC 01).

Une première rencontre avec Mr JAYR (Alec 01) a permis de présenter les différentes étapes du dispositif d'accompagnement qui consiste en 3phases : réalisation d'un diagnostic puis proposition de travaux et recherche de financements pour l'ensemble des bâtiments communaux ainsi que l'école.

Aménagement de la traversée de Challes :

Les élus ont reçu Eric PELUS (directeur des routes pour le secteur Bresse Revermont) accompagné de Claude THEVENARD.

Le relevé topographique effectué par le géomètre expert Christophe GAUD n'est pas réglementaire. Une étude d'alignement doit être reprise.

Le projet d'aménagement effectué par l'ADIA demande à être modifié mais en attendant, il sera possible de mettre en place des aménagements provisoires avec des structures mobiles, pendant les mois d'aout et de septembre.

-Questions diverses:

Ecoles:

Un conseil d'école a eu lieu mardi 21 juin à Cize.

Pour la prochaine rentrée scolaire, les effectifs sont en légère hausse, 88 élèves à Bohas et 88 à Hautecourt répartis en 8 classes.

La directrice de l'école de Hautecourt est nommée sur son poste.

Le rythme scolaire hebdomadaire reste inchangé soit 4 jours et demi.

> Transport scolaire:

A la demande de la commune, une nouvelle ligne de transport pour les primaires résidant dans les hameaux de Chambod et Merloz sera mise en place à la prochaine rentrée scolaire. Il s'agit d'un essai, la commission des transports de GBA devra statuer en décembre de sa pérennisation.

- ➤ La cérémonie pour fêter le départ en 6^{ème} de 10 enfants de la commune aura lieu le vendredi 30 juin 2023 à 18h30 à la salle des fêtes de Hautecourt.
- InterCCAS: Dans le cadre de la semaine bleue, Muriel Kaczmarek naturopathe animera un atelier conférence sur le thème du sommeil le samedi 7 octobre à la salle des fêtes de Romanèche.

Conférence Sud Revermont :

Petite enfance : pour pallier au manque de mode de garde des jeunes enfants, GBA va étendre l'étude des besoins réalisée dans la vallée du Suran à la Vallée de l'Ain.

Le projet de création d'une crèche à Simandre sur Suran est toujours en cours. GBA financerait les investissements et les frais de fonctionnement doivent être répartis entre les communes et GBA.

Les coûts de fonctionnement sont estimés à 5000€ par an par enfant accueilli. Des discussions sont engagées pour définir les niveaux de participation et de répartition entre les communes (répartition à la population, au nombre d'enfants ?)

> Site des empreintes de dinosaures à Villette :

La commune a sollicité la participation de GBA pour l'aménagement de ce nouveau site. Les élus sont invités à présenter la nature du projet ainsi que les attentes de la commune en matière d'accompagnement en conférence territoriale le 19 septembre prochain.

Pour préparer cette présentation, les élus ont rencontré Mr Patrice LANDRY (géologue et paléontologue) et Mr Philippe VERMEIL de l'AGEK.

Monsieur Landry a insisté sur l'intérêt scientifique de ces empreintes : enchainement de pas correspondant à différents animaux, dont certains de grande taille et une trentaine de pistes bien identifiées traversant la carrière sur plusieurs dizaines de mètres. On peut aussi ajouter que l'intérêt du site réside dans la perception qu'il propose de l'activité de carriers, actuelle et historique ainsi que des métiers de l'environnement.

Monsieur Vermeil explique que l'AGEK pourrait organiser des animations pédagogiques et événementielles.

De plus, ce lieu se trouve à proximité d'un réseau de chemins classés au PDIPR, tout en étant d'un accès facile pour des personnes à mobilité réduite.

L'objectif est de trouver une complémentarité au site de Plagne, et de laisser ce site en accès libre. Une visite de Dinoplagne est prévue le mercredi 5 juillet à 10h00 sur place.

- ➤ <u>Le festival « La voie des colporteurs »</u> sera présent sur la commune avec des animations et spectacles durant la soirée du jeudi 24 août à Hautecourt.
 - Concerts à la Fontaine : la programmation des concerts s'étale du 15 juillet au 12 août.
- > <u>Carrières</u>: suite à la réception de 2 nouveaux courriers du collectif de sauvegarde du val de Buenc, une rencontre avec les carriers sera organisée.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 7 septembre 2023 à 20h00.

DECLARATION PREALABLE (dossiers déposés en mairie):

- -Clarisse GENIER, 121 rue des Grands Champs, ECAILLER
- -Yann OLLIVIER-HENRY, 2724 route du Port, CHAMBOD
- -Philippe COLLANGE, 1216 route de Neuville, CHALLES
- -Maxime POUPOT, 703 chemin de la rivière, MERLOZ

PERMIS DE CONSTRUIRE:

-GAEC Amazone, 1342 route des villages, VILLETTE

PERMIS AMENAGER:

-SEMCODA, lotissement Les Sources, route de Neuville

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le Maire, Marc ROCHET